



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Avant-propos

Jean-Christophe Kroll, Mr Jacques Le Cacheux

Citer ce document / Cite this document :

Kroll Jean-Christophe, Le Cacheux Jacques. Avant-propos. In: Économie rurale. N°226, 1995. pp. 2-4;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4714>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_226_1_4714

Fichier pdf généré le 26/03/2019

MULTILATÉRALISME ET BLOCS ÉCONOMIQUES :

Le GATT, un an après les accords

JEAN-CHRISTOPHE KROLL, ENESAD DIJON, et JACQUES LE CACHEUX, OFCE

Session d'automne organisée avec le soutien logistique de la Fédération nationale de mutualité agricole
à qui la SFER adresse tous ses remerciements.

La politique agricole, domaine d'investigation privilégié des économistes ruraux, constitue une excellente illustration de la dialectique dynamique qui lie l'organisation des blocs économiques régionaux ou nationaux à celle des échanges multilatéraux.

Après le retournement des marchés mondiaux de produits agricoles, au début des années 1980, les politiques agricoles nationales ou régionales ont perdu un moyen important de régulation : du rôle tampon d'exutoire, les marchés mondiaux se sont transformés en lieux d'amplification des contradictions qui se développent entre les différents systèmes régionaux d'intervention. Dès lors, il n'est guère surprenant que les protagonistes aient ressenti la nécessité d'inclure les échanges agro-alimentaires dans le champ des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, entamées en 1986; et qu'ils aient éprouvé les plus grandes difficultés à trouver une issue de compromis entre des logiques régionales d'intervention et des intérêts très contradictoires.

Sans prétendre retracer ici l'histoire de cette négociation, la plus longue que le GATT ait connue à ce jour, rappelons simplement que l'année 1991 a marqué un tournant et une accélération, dans la mesure où la Communauté européenne, après avoir longtemps affirmé que la politique agricole commune (PAC) n'était pas négociable, entreprend alors bien et bien de la réformer, au nom certes de la nécessité d'une profonde révision des objectifs internes, mais avec une évidente préoccupation externe.

Un an après l'accord, et par delà les enjeux agricoles qui ont plus particulièrement monopolisé l'attention des économistes agricoles, quels diagnostics de fond porter sur les évolutions engagées dans les domaines des échanges internationaux et de l'organisation monétaire et financière? Ainsi que le pratique désormais régulièrement la SFER, nous avons programmé cette session d'automne 1994, avec le souci de replacer les questions concernant les échanges agro-alimentaires dans leur contexte, en faisant appel à des intervenants extérieurs, spécialistes des échanges internationaux et des problèmes monétaires. Nous avons bénéficié pour cela de la collaboration du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

Un état des lieux des relations commerciales et monétaires internationales

Colette Herzog, responsable au CEPII de la base de données CHELEM (comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale) a dressé, en ouverture des travaux de cette session **les grandes tendances des échanges internationaux**, dont seuls quelques tableaux et graphiques essentiels sont reproduits dans ce numéro. Les ressources de la base CHELEM sont, en effet, très vastes : constituées de séries chronologiques longues débutant pour la plupart en 1967, les données concernent 32 zones géographiques et 71 catégories de produits; la base contient également les données d'évolutions des productions de 180 pays, évaluées aux prix courants en monnaie locale et en parité de pouvoirs d'achat, ainsi que les soldes des balances des paiements, l'ensemble permettant de mesurer les compétitivités relatives, les taux de pénétration réciproques des marchés etc. (1).

1. Informations : CEPII, 9 rue Georges Pitard, Paris 15. Tel.48 42 64 64. Fax 48 42 59 12.

Outre la polarisation des échanges internationaux, la contribution de **Colette Herzog** fait apparaître clairement que ceux-ci sont majoritairement constitués de flux croisés de produits similaires, échangés entre les pays dont les structures économiques sont voisines. La Communauté européenne est, de ce point de vue, tout à fait exemplaire puisque les échanges intracommunautaires représentent aujourd'hui 35 % des échanges internationaux, contre 12 % seulement pour ses échanges avec les pays tiers; et l'importance relative de ces derniers qui étaient de 15,3 % en 1967, tend à se réduire.

Dès lors, quelle est la pertinence empirique des théories classiques des échanges internationaux fondées sur le principe des avantages comparatifs? Le professeur **Duc Loï Phan** (Université Paris I) nous offre, en quelques pages, une synthèse remarquable de *l'état actuel des connaissances et des controverses* en la matière, ainsi qu'un panorama des développements théoriques récents.

Le développement rapide des transactions financières internationales, leur apparente autonomie par rapport aux échanges commerciaux et les implications pour le système monétaire international ont constitué le thème de l'intervention de **Pierre Jacquet** de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Dans l'introduction de son exposé sur **le système monétaire international et son devenir** (2), **Pierre Jacquet** rappelle en effet que « *la moyenne des transactions sur le marché des changes tourne autour de 880 milliards de dollars par jour, en période normale, c'est-à-dire en l'absence de situation de crise. Il est tentant de rapprocher ce chiffre de la moyenne quotidienne des transactions au titre des échanges de biens et services, de l'ordre de 12 milliards de dollars* ». Pour trompeuse que puisse être une comparaison sans nuances, « *...la disproportion entre les deux chiffres témoigne néanmoins de la domination, au jour le jour, des transactions de nature purement financière sur les échanges commerciaux* ». Résultat de la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux, cette nouvelle donne modifie radicalement les conditions d'exercice des politiques monétaires nationales. Étant donné le caractère techniquement de plus en plus problématique du contrôle des changes, l'autonomie de la politique monétaire est, en effet, incompatible avec un régime de changes fixes selon le fameux « triangle d'incompatibilité » de l'économiste italien Tommaso Padoa-Schioppa. Les politiques monétaires nationales sont, de ce fait, tiraillées entre les exigences du maintien de la parité (politique du « franc fort », par exemple), les contraintes de maîtrise du déficit budgétaire et de la dette publique (notamment du fait des critères de convergence du traité de Maastricht) et la tentation d'une relance économique que des taux d'intérêt réels élevés rendent inopérante et coûteuse.

Pour autant, « *un nouveau « Bretton Woods » à l'échelle mondiale paraît tout à fait prématuré tant que les principaux pays ne seront pas davantage prêts à partager la souveraineté économique et monétaire. Dès lors, le système monétaire international semble amené à perdurer tel que nous le connaissons, avec quelques ajouts à l'occasion* ».

Blocs économiques, nouvelle Ocm et au-delà : quelles perspectives ?

Dans l'exposé sur **les blocs économiques**, **Michel Fouquin** (CEPII) s'est logiquement interrogé sur la pertinence des frontières nationales dans un contexte souvent qualifié de « globalisation ». La définition classique de la nation, comme le lieu de résidence de facteurs de production internationalement immobiles, vole en éclat dès lors que le capital est devenu extrêmement mobile et que les firmes ont aujourd'hui une vocation universelle; seul le travail demeure relativement peu mobile internationalement, ce qui bouleverse complètement les conceptions antérieures de l'avantage comparatif, de la spécialisation internationale et de la souveraineté économique des nations. Les contraintes macro-économiques d'équilibre (ajustement entre épargne et investissements par exemple) s'exercent désormais à l'échelle mondiale et s'accommodent de déséquilibres nationaux ou régionaux persistants. Pourtant, c'est encore à l'échelle nationale que s'élabore le « pacte social » qui est ainsi menacé. Mais cette menace sur la cohésion nationale n'implique pas nécessairement le triomphe d'un multilatéralisme tous azimuts : en matière d'échanges internationaux, les tropismes régionaux sont marqués et les effets de proximité évidents.

2. Cf. numéro spécial de la revue du CEPII, *Économie internationale*, n° 59, 7-1994, intitulé **Cinquante ans après Bretton Woods**.

Dans ce contexte, le développement d'organisations régionales comme l'Union européenne (UE), l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ou l'ASEAN (Alliance of South-East Asian Nations) entérine et conforte une réalité fortement ancrée dans les courants d'échanges. Mais elles ne sont pas toutes de même nature : alors que l'UE a la vocation et la capacité de se constituer en bloc régional homogène à part entière, ni l'ALENA, qui apparaît plus comme un moyen de renforcer la suprématie américaine, ni l'ASEAN, trop locale et trop limitée dans ses compétences, n'ont ces caractéristiques.

Multilatéralisme, blocs régionaux et bilatéralisme coexistent donc dans l'organisation contemporaine des échanges internationaux, ce qui conduit à s'interroger sur la signification réelle et la portée des récents accords du GATT et sur les chances de succès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dont ils ont entériné la création : c'est l'objet de l'intervention intitulée **Le GATT, l'OMC et l'Union européenne** du professeur **Jean-Marc Siroën** (Université d'Orléans) qui est publiée ici. De même, **Hélène Delorme** du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) se livre, dans son intervention sur **L'accord de Marrakech : du conflit à la coopération entre l'Europe et les États-Unis**, également publiée dans ce numéro, à une évaluation des chances de réussite de l'OMC à partir d'une analyse du compromis agricole qui, lui paraissant dépendre des aléas de la nouvelle alliance entre les deux principaux protagonistes, incite l'auteur à envisager une conception minimaliste de la nouvelle organisation internationale.

Face à ces nombreuses incertitudes et interrogations, la mise en perspective sur une longue période fait apparaître des phases successives d'organisation et de dérégulation des échanges. Renouant avec bonheur avec une tradition d'histoire économique chère à la SFER, le professeur **Gérard de Bernis** (Université de Grenoble) nous a proposé dans son intervention **Faut-il réguler le libéralisme ?** (titre paradoxal proposé par les organisateurs et qu'il a bien voulu retenir) également publiée dans ce numéro, un cadre d'interprétation stimulant, bien que guère optimiste, des problèmes économiques et politiques de fond que pose le mouvement contemporain de dérégulation des échanges.

Merci à tous...

La session « Multilatéralisme et blocs économiques » a donc bénéficié d'interventions variées, très riches et complémentaires. Elle sera bientôt complétée par une session de la SFER sur « Les firmes multinationales de l'agro-alimentaire », puis par une autre sur « La globalisation des échanges agricoles », ce qui explique le choix délibéré des organisateurs de limiter le nombre de contributions consacrées spécifiquement à l'agriculture. D'autres manifestations sur des thèmes voisins, notamment le colloque « Réformer la politique agricole commune », organisé par le département d'Économie et de Sociologie Rurales de l'INRA nous ont confortés dans ce choix. On trouvera la communication de **Louis Mahé** et **Hervé Guyomard**, consacrée à l'articulation entre la PAC et le GATT dans les actes du colloque (3). En écho aux débats que le sujet suscite, on trouvera aussi, dans ce numéro, un point de vue de **M. Albert Simantov** et, en complément, davantage ouvert sur les pays du Sud, un extrait du rapport rédigé par la délégation de la SFER à la **XXII^e Conférence internationale des économistes agricoles** (Hararé, août 1994). Enfin, parmi les réflexions récentes sur l'agriculture française et européenne, on trouvera la discussion critique de **Jacques Blanchet** sur **Les analyses du Groupe de Seillac**.

Un grand merci donc à nos intervenants, à nos collègues qui ont participé à la session, à tous ceux qui portent intérêt à cette revue et, à travers elle, à la discipline dont elle est l'expression. Un grand merci aussi au fidèle partenaire de la SFER qu'est la Fédération nationale de la mutualité sociale agricole qui nous a, une fois de plus, apporté son concours actif pour l'organisation de cette session.

JCK et JLC

3. Réformer la politique agricole commune. Actes et Communications, n° 12, INRA, décembre 1994